



VILLE DE LOURDES
(HAUTES-PYRÉNÉES)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

L'an deux mille dix-sept et le mercredi huit février, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de LOURDES, convoqués régulièrement le premier février 2017, se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Josette BOURDEU, Maire.

Etaient présents :

Josette BOURDEU, Alain GARROT, Marie José MOULET, Patricia SAYOUS, Philippe SUBERCAZES, Fabienne BORDE, Alain ABADIE, Madeleine NAVARRO, Gérald CAPEL, Nathalie BARZU, Annette CUQ, Odile VIGNES, Sandrine FOCESATO, Michel NICOLAU, Jean-Pierre ARTIGANAVE, Marie-Henriette CABANNE, Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI, Michel REBOLLO-PEREZ, Claude HEINTZ.

Etaient excusés :

Camille CASTERAN,
Maxime LAFFAILLE,
Jean-Luc DOBIGNARD donne procuration à Sandrine FOCESATO,
Anjelika OMNES,
Hervé ABADIE,
Eric BARZANTI,
Marie-France AUZON-LAFFITTE,
Yacine KASBAOUI,
Annick BALERI,
Mohamed DILMI.

Etaient absents :

Bruno VINUALES,
Michel AUSINA,
Michel AZOT,
Jean-Pierre GARUET-LEMPIROU.

Secrétaire de séance : Sandrine FOCESATO.

Les délibérations n° 1.1 « Création d'un nouvel office de tourisme : présentation et validation du programme », n° 1.2 « Mise en valeur du Pic du Jer : présentation et validation du programme » et n° 3.1 « Coupe de France Dames Drag Bicycles 2017 : convention de partenariat entre la ville de Lourdes et Tour Pyrénées-Organisation » sont retirées de l'ordre du jour.

Jean-Pierre ARTIGANAVE, Marie-Henriette CABANNE, Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI, Michel REBOLLO-PEREZ et Claude HEINTZ quittent définitivement la séance après l'intervention de Madame le Maire en début de séance.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Josette Bourdeu".

Josette BOURDEU
Vice-présidente du Conseil départemental
des Hautes-Pyrénées